



Quels sont mes droits, j'en ai parlé à la medecine du travail mais ...

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 11 novembre 2003

Bonjour !

Pouvez vous m'aider, je travaille dans un magasin ou nous sommes plusieurs employés dont 90% sont des fumeurs. Nous avons des bureaux à l'étage et une salle de repos qui n'ont aucune fenêtre (espace clos) et tout les matins et toute la journée ils fument comme des cheminées cela depuis un an (ouverture du magasin) et cela devient insupportable. Ils ont installé une aspiration qui est vraiment très faible et une nouvelle salle de repos non fumeur, le problème est que pour accéder à cette salle il faut traverser la salle fumeur et la porte des n-fumeurs est toujours ouverte.

En faite ce sont 2 salles qui se touchent et la fumée y est de partout. Dans les bureaux où il y a des stikers n-fumeurs c'est pire c'est une fumerie permanente ils ne respectent pas du tout le logo. Quand je descends dans le magasin je sens la cigarette c'est une horreur et quand je rentre chez moi c'est pareil, en faite je fume autant qu'eux je ne le supporte plus.

Quels sont mes droits, j'en ai parlé à la medecine du travail mais aucun résultat, donnez moi des infos SVP.

Par avance merci

Réponse :

Prenez connaissance de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la protection contre le tabagisme

Lisez ensuite les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose. Quand vous aurez fait le tour des solutions possibles, n'hésitez pas à reprendre contact avec DNF pour mettre en place votre plan d'action.